

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,
RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée, de la
Société grammaticale, etc., etc., et par plu-
sieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU, Art poétique.

N. II.



PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue Coquillière, N° 38;
Chez PILLET, rue des Grands-Augustins;
Chez PONTHEU, au Palais-Royal.
Et chez SANSON, Palais-Royal;

1826.

TABLE DES MATIERES.

Réponse à une question sur l'Orthographe, par M. MARLE.

Réponse à une question sur la synonymie de *ce qui* et *ce qu'il*,
par M. BALLIN.

Cours de Langue française, 2^e leçon, par M. BONIFACE.

Deuxième article sur la Didactique, par M. MARLE.

Corrigé du Prospectus de l'*Abeille*, par M. LÉVI.

Lettre de M. POMPÉE.

Critique d'un Tableau qui est exposé au Palais Royal, par le
FRANC PARLEUR.

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOLUTIONS.

IR OU IRE, *finals d'un infinitif.*

UNE Institutrice nous adresse la question suivante :

Comment peut-on distinguer les infinitifs terminés en *ir*, de ceux qui le sont en *ire* ?

RÉPONSE.

Si les auteurs qui ont résolu cette difficulté n'avaient pas cédé quelques exceptions, je n'aurais qu'à reproduire ici les principes qu'ils ont posés ; mais il n'en est pas ainsi : je dois donc présenter une règle neuve, et surtout une liste exceptionnelle bien complète.

LISTE EXCEPTIONNELLE.

Dictez les dix mots suivants, jusqu'à ce que l'élève les écrive correctement (1)

<i>Bruire.</i>	<i>Nuire.</i>
<i>Circoncire.</i>	<i>Occire.</i>
<i>Lire et ses dérivés.</i>	<i>Rire et ses dérivés.</i>
<i>Luire et ses dérivés.</i>	<i>Suffire.</i>
<i>Médire.</i>	<i>Bénir.</i>

RÈGLE.

Terminez par *ire* tous les infinitifs qui peuvent devenir participes féminins par le changement de *ire* en *ite*; et par *ir*, tous les autres infinitifs de cette terminaison (2).

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.	Manière dont l'élève doit expliquer.
<i>Confire. Conduire.</i>	Je mets un <i>e</i> à la fin de
<i>Contredire. Construire.</i>	l'infinitif <i>confire</i> , 1° parce
<i>Décrire. Cuire.</i>	qu'en mettant <i>ite</i> à la place
<i>Ecrire. Déduire.</i>	de <i>ire</i> , j'obtiens le parti-

(1) Mes listes exceptionnelles précéderont toujours les règles que je donnerai, parce qu'une règle n'est qu'un instrument d'erreur, quand on n'en connaît pas d'avance toutes les exceptions.

(2) Il est clair que la liste exceptionnelle doit être respectée.

Mots à expliquer.		Manière dont l'élève doit expliquer.
<i>Frيره.</i>	<i>Détruire.</i>	cipe féminin <i>confite</i> ; 2°
<i>Inscrire.</i>	<i>Introduire.</i>	parce que cet infinitif n'est
<i>Interdire.</i>	<i>Réduire.</i>	pas porté sur la liste excep-
<i>Maudire.</i>	<i>Séduire.</i>	tionnelle.
<i>Prédire.</i>	<i>Traduire.</i>	<i>Nota.</i> Expliquez de
		même les dix sept autres
		mots des deux colonnes
		ci-contre.

<i>Affaiblir.</i>	<i>Meurtrir.</i>	Je ne mets pas d' <i>e</i> à la
<i>Agrandir.</i>	<i>Moisir.</i>	fin de l'infinitif <i>affaiblir</i> ,
<i>Arrondir.</i>	<i>Mûrir.</i>	parce qu'en mettant <i>ite</i> à
<i>Avertir.</i>	<i>Noircir.</i>	la place de <i>ir</i> , j'obtiens
<i>Bâti.</i>	<i>Nourrir.</i>	<i>affaiblite</i> , qui n'est pas un
<i>Brunir.</i>	<i>Obéir.</i>	participe féminin.
<i>Courir.</i>	<i>Obscurcir.</i>	<i>Nota.</i> Expliquez de
<i>Démolir.</i>	<i>Obtenir.</i>	même les vingt - neuf
<i>Dormir.</i>	<i>Ralentir.</i>	mots des deux colonnes
<i>Finir.</i>	<i>Remplir.</i>	ci-contre, et tous les infi-
<i>Fleurir.</i>	<i>Ressortir.</i>	nitifs de cette terminai-
<i>Frémir.</i>	<i>Revenir.</i>	son , dont vous ne pour-
<i>Garnir.</i>	<i>Réunir.</i>	rez pas former des parti-
<i>Languir.</i>	<i>Rougir.</i>	cipes en <i>ite</i> .
<i>Mourir.</i>		

Voilà pour les infinitifs; mais les substantifs de cette terminaison ne présentent-ils pas aussi des difficultés? — Eh! sans doute, ils en présentent. — Je vais donc les résoudre, et le son final *ir* n'en offrira plus.

SUBSTANTIFS TERMINÉS EN *IR* OU EN *IRE*.

LISTE EXCEPTIONNELLE.

Dictez les quatorze mots suivans, jusqu'à ce que l'élève les écrive correctement :

<i>Délire.</i>	<i>Rire</i> (le) et son dérivé <i>sou-</i> <i>rire.</i>
<i>Empire</i> (un).	
<i>Martyre</i> (quand il signifie tourment).	<i>Satyre</i> (un). <i>Sbire.</i>
<i>Messire.</i>	<i>Sire.</i>
<i>Navire.</i>	<i>Vampire.</i>
<i>Pire.</i>	<i>Zéphire</i> (quand il est em- ployé sans article).
<i>Porphyre.</i>	

RÈGLE.

Mettez un *e* à la fin de tous les substantifs féminins terminés par le son *ir*, et n'en mettez pas à la fin de tous les substantifs masculins de la même terminaison (1).

(1) Ici, comme dans les pages précédentes, il faut respecter la liste exceptionnelle; les mots suivans, qui forment aussi exception, sont placés sous ce renvoi, parce qu'il est extrêmement rare d'en avoir besoin : *collyre*, *mésire*, *panégyre*, *poncive*, *squirre*.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.	Manière dont l'élève doit expliquer
<i>Cire</i> (la).	D'après la règle précédente, je mets un <i>e</i> à la fin du mot <i>Cire</i> ; 1° parce qu'il
<i>Hégire</i> .	est substantif, 2° parce qu'il
<i>Lyre</i> .	est féminin.
<i>Martyre</i> , quand il signifie une femme.	<i>Nota.</i> Expliquez tous les
<i>Myrrhe</i> .	substantifs féminins de cette
<i>Satire</i> , quand il signifie censure.	terminaison.
<i>Tirelire</i> .	

<i>Décemvir</i> .	D'après la règle précédente, je ne mets d' <i>e</i> à la
<i>Déplaisir</i> .	fin mot <i>décemvir</i> ; 1° parce
<i>Désir</i> .	qu'il est substantif, 2° parce
<i>Elixir</i> .	qu'il est masculin.
<i>Fakir</i> .	<i>Nota.</i> Expliquez de même
<i>Loisir</i> .	tous les substantifs masculins
<i>Nadir</i> .	de cette terminaison
<i>Plaisir</i> .	qui ne sont portés sur la
<i>Repentir</i> .	liste exceptionnelle.
<i>Saphir</i> .	
<i>Soupir</i> .	
<i>Visir</i> .	

SYNONYMIE.

CE QUI, CE QU'IL.

ON nous demande si l'on doit dire :

Voilà *ce qui* m'en coûte,
ou, Voilà *ce qu'il* m'en coûte ;

Voilà *ce qui* m'arrive,
ou, Voilà *ce qu'il* m'arrive.

Cette difficulté n'a, je crois, été traitée à fond par aucun grammairien, et je vais essayer de la résoudre d'une manière générale, en examinant dans quels cas on doit employer *ce qui* ou *ce qu'il*, avant un verbe ; je tâcherai en même temps de déterminer la différence de ces deux façons de parler, lorsque l'une et l'autre peuvent être admises ; car il est de principe qu'il n'existe pas de synonymies parfaites, et l'écrivain qui connaît bien les ressources de sa langue, sait toujours distinguer l'expression la plus propre à peindre sa pensée.

Personne ne doutera qu'on ne doive dire :

Vous ne savez pas *ce qu'il faut* dans notre état,
et Vous ne savez pas *ce qui tourmente* dans notre état.

Pourquoi, dans le premier cas, emploie-t-on *il* ? C'est

que le verbe *falloir*, étant impersonnel, doit nécessairement se construire avec ce pronom.

Pourquoi ne l'emploie-t-on pas dans le second cas ? C'est que le verbe *tourmenter*, étant actif, ne pourrait se construire avec *il* que si ce pronom, qui en serait le sujet, désignait une personne faisant l'action de tourmenter ; ainsi, on ne peut le placer dans la seconde des phrases proposées pour exemples, puisque le sujet de *tourmenter* est *qui*, relatif à *ce*, mis pour *chose*.

RÈGLE.

Je pense donc qu'on doit faire usage de *ce qu'il* avec les verbes purement impersonnels, et de *ce qui*, avec les verbes qui ne sont ni impersonnels ni pris impersonnellement ; j'en conclus que, dans les verbes qui, sans être impersonnels, peuvent être employés comme tels, les deux façons de parler sont admissibles, selon les cas ; ainsi je dirai :

Je sais *ce qui* arrive,
et, Je sais *ce qu'il* arrive.

Il prend *ce qui* lui plaît,
et, Il prend *ce qu'il* lui plaît.

Ces exemples doivent déjà faire pressentir la nuance qui distingue *ce qui* de *ce qu'il* : le premier donne à la phrase un sens plus déterminé et plus restreint ; le second un sens plus vague et plus étendu.

Si l'on me dit : N'êtes-vous pas curieux de voir le

contenu des caisses qui vous arrivent ? Je répondrai : Je n'en suis pas bien pressé, *je sais ce qui arrive.*

Qu'on me témoigne, sur les suites d'un événement, des craintes qui me paraissent vaines, je dirai : N'ayez pas d'inquiétude, *je sais ce qu'il arrive en pareil cas.*

Blâme-t-on le choix que quelqu'un fait d'étoffes, de bijoux ? Je dis : Laissez-le faire, il prend *ce qui lui plaît.*

Mon ami a-t-il besoin d'argent ? Je lui ouvre ma bourse, *il prend ce qu'il lui plaît.*

Je pourrais peut-être me dispenser de revenir sur les phrases proposées ; cependant, pour ne laisser aucun doute à cet égard, j'ajouterai que je pense qu'on doit dire seulement : Voilà *ce qu'il m'en coûte*, et non *ce qui*, parce que *il m'en coûte* est une expression impersonnelle. Je dirai au contraire : Voilà *ce qui m'arrive*, et non *ce qu'il*, parce qu'ici le sens est déterminé, puisque *voilà* fait nécessairement entendre que l'on a commencé par raconter *la chose qui est arrivée.*

D'Olivet a dit quelque part : *Ce qui te plaît* signifie ce qui t'est agréable, et *ce qu'il te plaît* signifie ce que tu veux ; cette explication se rapporte à la mienne, car *ce qui t'est agréable* a un sens plus déterminé que *ce que tu veux.*

On trouve, sur l'emploi de *plaire* avec *ce qui* ou *ce qu'il*, page 99 de la *Grammaire des Grammaires*, un article qui

ne me paraît pas satisfaisant. L'auteur prétend qu'il serait ridicule de dire : *Je vous rendrai tous les honneurs qui vous PLAIRONT*. Cela peut être vrai ; mais je ne crois pas que ce soit à cause du pluriel *plairont* ; car il me semble qu'un adroit courtisan pourrait dire : *Le prince n'aime pas la flatterie , mais je saurai ne lui rendre que des honneurs QUI LUI PLAIRONT*.

On ne peut donc blâmer les nouvelles éditions de l'Académie de laisser l'option entre : *Je ferai ce qui vous PLAIRA* et *CE QU'IL vous plaira* : il faudrait plutôt leur reprocher de n'en avoir pas indiqué la différence.

Jean-Jacques Rousseau a dit : *Les hommes seront toujours CE QU'IL plaira aux femmes*. Fénelon : *Croyez-en CE QU'IL vous plaira*. Ces exemples, rapportés dans la *Grammaire des Grâmmaires*, sont corrects ; mais ils ne prouvent pas que , dans d'autres circonstances, on ne doive pas employer *ce qui* avant *plaire* ; Voltaire a-t-il eu tort d'intituler un de ses contes : *CE QUI PLAÎT aux Dames* ; peut-on reprocher à Robert, son héros, de ne pas parler purement dans ces vers ?

Je sais, dit-il, votre secret, Mesdames,

CE QUI vous plaît en tous lieux, en tous temps.

Vaugelas est d'avis qu'il faut répondre à quelqu'un qui vous offre quelque chose : *ce qu'il vous plaira* ; l'auteur

de la *Grammaire des Grammaires* partage cet avis ; mais n'aurait-il pas dû remarquer que si cette expression est correcte, elle est du moins tombée en désuétude, dans le cas indiqué par Vaugelas ?

A-G. BALLIN.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Introduction.

DEUXIÈME LEÇON.

ÉLÉMENTS DU LANGAGE.

Ce qu'on entend par langage; trois sortes de langage. — Langue, idiome, idiotisme, diverses sortes de langues. — Langage imitatif, onomatopées, hiéroglyphes. — Sons ou voix, articulations, sons articulés, sons inarticulés, éléments de la parole, nombre des sons, leur division relativement à leur durée; différentes sortes d'e; sons nasals. — Voyelles; voyelles identiques. — Nombre et division des articulations. — Consonnes, leur nombre, leur prononciation; consonnes identiques. — Alphabet, ce qu'il devrait être pour qu'il fût complet. — Les lettres, éléments du langage écrit. — Majuscules, minuscules, deux sortes d'h. — Articulations doubles, la lettre *x*. — *Diphthongues*, leur nombre et leur division. — Syllabe, définition du mot, monosyllabes, dissyllabes, trissyllabes, polysyllabes; différence entre une diphthongue et un dissyllabe. — Mots primitifs ou dérivés, simples ou composés famille de mots. — Mots analogues, mots augmentatifs, di-

minutifs, dépréciatifs, négatifs ; mots techniques. — Orthographe ou orthographie ; deux sortes d'orthographe, absolue ou relative. — Signes orthographiques : accents , tréma , apostrophe , trait-d'union.

23.° Tout moyen employé pour manifester ou communiquer nos idées et nos pensées, prend le nom de **LANGAGE**.

Le mot *langage*, dans son acception générale, signifie *manifestation de la pensée*.

24.° Cette manifestation a lieu soit par des gestes, comme le font les sourds-muets, soit par la voix, soit par des signes écrits ou des caractères ; d'où trois sortes de langage :

Le **LANGAGE** $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'action, ou les gestes.} \\ \text{parlé ou oral, ou la parole.} \\ \text{écrit, ou l'écriture.} \end{array} \right.$

25.° La **PAROLE** est donc la manifestation de nos pensées par le secours de la voix.

La parole naquit avec l'homme , l'origine en est divine (1).

26.° Une **LANGUE** est la réunion des mots et des manières

(1) Demander quelle fut l'origine de la parole, c'est demander quand est-ce que l'homme commença de voir, d'entendre, de marcher. La parole est une faculté aussi simple que les autres..... Jamais la parole ne fut, à sa naissance, l'effet de l'art humain ; jamais elle n'a pu être l'effet d'une convention humaine.

de parler, adoptés par une nation pour exprimer ses pensées.

27.° Si la langue d'une nation est considérée sous le rapport des manières de parler qui lui sont particulières, de certains tours de phrases étrangers à d'autres langues, elle prend le nom d'IDIOME, et l'on donne le nom d'IDIOTISMES à ces tours d'élocution qui lui sont propres.

Les idiotismes de la langue française sont des *gallicismes* ; ceux de la langue grecque, des *hellénismes* ; ceux de la langue latine, des *latinismes* ; et ceux de la langue allemande, des *germanismes*.

28.° Une LANGUE MORTE est celle qui n'est point parlée par une nation existante : comme la langue grecque ancienne, la langue latine, etc.

Par opposition on appelle LANGUE VIVANTE celle que parle une nation, un peuple : comme le grec moderne, l'italien, le français, etc.

Une langue d'une nation en est la LANGUE MATERNELLE
Une LANGUE MÈRE est celle qui en a formé d'autres : comme le *teuton*, le *saxon*, d'où dérivent l'allemand et l'anglais.

D'où l'on appelle LANGUE DÉRIVÉE celle qui doit son existence à d'autres langues : comme le français qui vient du latin, du celtique, du provençal, etc.

LA LANGUE PRIMITIVE est la première que les hommes ont parlée, et d'où dérivent toutes les autres.

Les recherches des savants sur cette langue n'ont pas encore eu de résultats satisfaisants.

29.° Les premiers hommes, étendant la langue primitive qu'ils tenaient de Dieu, ont donné à certains objets, à certaines actions, des noms qui, par leur prononciation, les rappelaient physiquement, des noms imitatifs que nous nommons ONOMATOPÉES, comme *coucou*, *pouf!* *crac!* *tinter*, *miauler*, etc.; mais cette nomenclature ne pouvant être que très-bornée, et de nouveaux objets, de nouveaux besoins, exigeant d'autres mots, ils sont convenus de donner tel nom à tel objet, quoiqu'ils ne vissent aucun rapport physique entre ce nom et la chose représentée.

30.° Il en a été de même du langage écrit: les premiers signes ont dû être des images, des représentations grossières des objets qu'ils étaient destinés à rappeler. Ainsi, un *cercele rayonnant* peignait le soleil; un *croissant*, la lune; un *carré à compartiments*, un enclos ou un jardin; des *traits ondoyants*, les eaux; une *aile*, une flèche, la vitesse, les vents; un *œil*, la vue, la surveillance; une *main*, la force, la puissance, etc.

La lettre o entra d'abord dans la composition des mots qui réveillaient des idées de *rondeur*, de *grandeur*, de *perfection*, etc.; la lettre s, figure du serpent, commençait certains mots qui réveillaient une idée de sifflement; le r, signe du marteau, se trouva dans la plupart des mots qui réveillaient une idée de bruit.

Dans nos langues modernes nous avons des dérivés de ces mots primitifs: *ovale*, *orient*, *or*, *soleil*; *serpent*, *siffler*, *son*; *tinter*, *taper*, *toucher*, etc.

Ce sont ces signes imitatifs, plus ou moins fidèles des formes ou des sons, qu'on nomme HIÉROGLYPHES, ou *écriture représentative*. L'écriture hiéroglyphique était principalement usitée chez les Égyptiens. Les caractères chinois sont presque tous hiéroglyphiques (1).

51.° L'écriture hiéroglyphique se multipliant, on chercha à la rendre plus expéditive; les caractères étant moins compliqués, moins significatifs, s'altèrent et furent bientôt réduits à quelques traits; ces traits mêmes entrèrent peu à peu dans la composition de plusieurs mots qu'ils n'étaient aucunement propres à dépeindre; d'où le langage hiéroglyphique, remplacé par des signes arbitraires, devint purement conventionnel. C'est sans doute pour cette raison que des grammairiens ont considéré les mots, soit parlés, soit écrits, comme les signes conventionnels de nos idées.

52.° Quand on prononce *a*, *é*, *è*, *i*, etc., on fait entendre des sons, ou des voix.

Un *son* ou une *voix* est une émission d'air vocal sonore, laquelle est susceptible d'être plus ou moins prolongée.

(1) Il est aujourd'hui prouvé que les lettres de l'alphabet, ainsi que les chiffres, ne sont point des signes arbitraires: on a reconnu, dans la plupart des premiers, la configuration des organes de la parole, comme dans les seconds, l'addition successive de l'unité à elle-même; de sorte que l'écriture alphabétique est aussi hiéroglyphique.

33.° Quand on prononce *ba* et *ab*, le son *a* qu'on fait entendre, est modifié par un certain mouvement des lèvres, *ta* et *at* il l'est par l'action de la langue contre les dents, et par celle du même organe contre le palais, dans *ra*, *ar*, *la*, *al*, *clu*, *ja*.

Cette espèce de modification du son par le mouvement ou le contact de certaines parties mobiles de l'organe vocal, s'appelle ARTICULATION.

34.° Un son est *articulé* quand il est modifié par le contact des organes de la parole, comme *ga*, *rè*, *si*, etc.

Il est *inarticulé* quand il est simple, comme *a*, *è*, *i*, etc.

35.° Les sons et les articulations sont les éléments ou parties constitutives des mots parlés (1).

36.° La langue française a treize sons inarticulés ou

(1) Feu M. Butet, l'un des plus zélés rédacteurs de mon *Manuel*, n'admet, dans les éléments de la parole, que des *sons* ou *voix*, qu'il divise en *voix inarticulées* et en *voix articulées*; ne considérant point les articulations comme des éléments de la parole, mais seulement comme des manières d'être, des modifications de ces mêmes éléments, ainsi que les couleurs et les formes sont les qualités et non les éléments des corps. « En effet, ajoute-t-il, il est de l'essence de la parole d'être perçue par l'organe de l'ouïe, conséquemment, il est de l'essence de ses éléments d'être entendus; or, les articulations isolées des voix qui leur servent de base et de support, ne sont pas plus perceptibles par l'ouïe, que les couleurs ne le peuvent être par la vue, sans les corps qui en sont la substance. » Dans un prochain numéro, nous examinerons cette doctrine, que nous ne croyons pas parfaitement fondée en raison.

simples, douze pleins ou déterminés, et un faible ou indéterminé, généralement représentés dans le langage écrit par les treize signes suivants :

a , è , é , i , o , u ;

ou, eu, an, in, on, un ;

e.

Ce dernier, qui est, pour ainsi dire, l'affaiblissement des autres, s'appelle *e muet*.

Chaque son étant simple, devrait être représenté par un seul signe ; cependant il y a, comme on le voit, sept signes simples et six composés.

57.° Dans les mots *mal*, *mol*, les sons *a*, *o*, se prononcent moins longs que dans *mâle*, *môle* ; cette différence dans la durée des sons les a fait diviser par les uns en *brefs* et en *longs*, et par d'autres en *aigus* ou en *graves* ; d'où l'on dit que l'*a* est *bref* ou *aigu* dans *mal*, et *long* ou *grave* dans *mâle*.

58.° L'*e* est dit *long* ou *grave* dans *fête*, *bref* ou *aigu* dans *fêtu*, *moyen* dans *fer*, *frère* ; *muet* dans *sesons*, et *nul* dans *j'eus*, *pigeon*.

Dans *fête* et *frère*, l'*e* est aussi appelé *ouvert*, et *fermé* dans *fêtu*.

59.° Les sons *an*, *in*, *on*, *un*, sont appelés *nasals*, parce qu'ils se prononcent avec une espèce de retentissement dans le nez (1).

(1) Plusieurs grammairiens regardent les sons nasals comme des sons modifiés, et non comme des sons simples, puisque *an*, *in*, *on*, *un*, ne sont que *a*, *é*, *o*, *eu*, nasals ; et, par opposition, ils nomment *orals* les autres sons.

40.° Les signes ou caractères destinés à représenter les sons ou les *voix* simples, s'appellent VOYELLES; d'où nous avons treize voyelles (36), quoiqu'on n'en compte généralement que cinq : *a, é, i, o, u*.

L'*y* représente ou le son *i* comme dans *style*, ou deux *i* comme dans *royal*.

41.° Le même son n'est pas toujours représenté par la même voyelle, comme on peut le voir dans *père, peine, païre, peste, péche*.

Ces différentes voyelles, destinées à peindre le même son, s'appellent VOYELLES IDENTIQUES.

42.° On reconnaît *dix-huit articulations simples* (55), qu'on entend à la fin des mots suivants :

Rob, roc, sud, vif, zig-zag, âge, mal, Sem, amen, cap, ear, as, mal, cave, gaz, baille, bagne, bache, et un signe d'*aspiration* ou plutôt d'*expiration* (1) *h*, qu'on entend au commencement de *hache*.

La plupart des grammairiens, considérant l'*aspiration*

(1) Si l'adjectif *aspiré* était dérivé du verbe *aspirer*, il serait en contradiction avec l'idée qu'il exprime, puisque, dans ce cas, l'air vocal est *expiré*; mais ce mot est une altération de l'ancien adjectif *aspiré*, rendu *âpre, rude*, d'où l'*h* est ainsi nommée à cause de sa prononciation *âpre, rude*. Ce qui donne de la probabilité à cette origine, c'est que l'*h* dite aspirée, répond à l'*esprit rude* des Grecs, qui ont aussi un *esprit doux*. Dans le Dictionnaire latin-anglais de Morell, *an aspirate* (l'*h* aspirée) est rendu par *spirittis asper*.

comme une modification du son, la rangent parmi les articulations ; d'où nous pouvons en porter le nombre à *dix-neuf*.

45.° Les articulations représentées par *ille* dans *bâille*, et par *gne* dans *bagne*, sont généralement dites *mouillées* ; *ille* est l'*l mouillée* ; et *gn*, l'*n mouillée*, comme on peut l'entendre dans *Bâle*, *bâille* ; *banne*, *bagne*.

44.° Les articulations qui résultent du mouvement des lèvres, sont appelées LABIALES, comme dans *ma*, *va*, *fa*, *bas*, *pas*.

45.° Les articulations qui résultent du mouvement de la langue, prennent le nom général de *linguales*, et un nom particulier selon l'organe contre lequel la langue agit.

46.° Ainsi les articulations linguales prendront le nom de DENTALES dans *don*, *ton*, *son*, *son*.

47.° Elles sont appelées PALATALES dans *je*, *che*, *re*, *le*, *ne*, *ille*, *gne*.

48.° Elles sont GUTTURALES, ou se prononcent par le concours de la langue et du gosier, dans *gue*, *que*.

49.° On remarque dans ces articulations une *touche faible* et une *touche forte* : *bas*, *pas* ; *don*, *ton* ; *ve*, *se*, etc.

50.° Le caractère destiné à représenter l'articulation, prend le nom de CONSONNE, mot qui signifie *sonnant avec* ; et en effet la consonne ne peut *sonner* ou se prononcer distinctement qu'avec le secours d'une voyelle.

51.° Comme il n'y a que dix-neuf articulations sim-

ples en comptant l'aspiration (42), il ne devrait y avoir que dix-neuf consonnes, ou signes d'articulations. Nous avons bien ce nombre de consonnes; mais trois sont identiques (41, 54), *c, k, q*, et une, qui est l'*x*, représente une articulation double.

52°. Voici quelles sont ces consonnes : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

Ce tableau est d'ailleurs incomplet, puisqu'il ne comprend pas de signes pour les articulations représentées par *ch, gn, ill*.

53°. Les consonnes se prononcent, par les uns, avec un *e* muet final, *be, que, de*, etc.; elles sont alors du masculin : un *be*, un *que*, un *fe*, etc. D'autres les prononcent selon l'ancienne manière, *bé, cé, dé, eff*; dans ce cas elles sont du féminin, si elles commencent par un son : une *eff*, une *emme*, etc.; et du masculin, si elles commencent par une articulation : un *bé*, un *gé*, etc.

54°. La même articulation pouvant être représentée par des signes différents, comme dans *sa, race, chasse, science, maçon, nation*, nous admettrons aussi des CONSONNES IDENTIQUES (41). C'est la multiplicité des signes identiques qui rend l'orthographe française si difficile.

55°. L'assemblage des voyelles et des consonnes forme l'ALPHABET.

56°. Le véritable alphabet complet de la langue fran-

gaise est composé de 52 signes représentant des sons et des articulations simples :

Treize voyelles { Sept simples : *a, é, ê, i* ou *y, o, u, e*.
Six composées : *eu, ou, an, in, on, un*.

Dix-neuf consonnes { Seize simples : *b, p, v, f, m, d, t, z, s, l, r, j, n, c, g, h*.
Trois composées : *ch, gn, ill*.

57°. L'alphabet ordinaire n'en contient que 25 : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z*.

58°. Les caractères de l'alphabet s'appellent LETTRES.

59°. Les *sons* et les *articulations* sont les éléments du langage parlé, et les *lettres*, ou les *voyelles* et les *consonnes*, sont les éléments du langage écrit.

60°. Une LETTRE MAJUSCULE est une grande lettre, comme *A, B*, etc. La MINUSCULE en est une petite, comme *a, b*, etc.

61°. La lettre *h* est dite *aspirée* (42) dans le *hameau*, la *harpe*, je *hais*, etc., et *muette* ou *nullé* dans l'*habit*, l'*harmonie*, j'*hésite*, etc.

62°. Les articulations doubles, triples, sont représentées par deux, trois consonnes : *stable, strict*, etc.

63°. Quoiqu'on écrive par *es tocsin* et par *cc vaccin*, la double articulation *cs* se peint généralement par *x*, caractère qui paraît être composé des deux autres : *axe, vexer*, etc.

64°. La lettre *x* représente toujours la double articulation *gz*, comme dans *exemple*, *exil*, etc.

65°. Quand on dit *oui*, ce mot est prononcé par une seule impulsion de voix, un seul temps, quoiqu'il y ait deux sons, *ou* et *i*.

Deux sons prononcés en un seul temps, prennent le nom de **DIPHTHONGUE**, ou *voix composée*.

Diphthongue vient de deux mots grecs (*dis*, *phthoggos*) qui signifient *deux sons*.

Une *diphthongue* est donc la réunion de deux sons distincts en une seule émission de voix.

66°. Voici le tableau des diphthongues :

ORALES.

<i>ia</i>	diacre.	<i>oa</i>	joaillier.
<i>ié</i>	fier.	<i>oé</i>	boîte.
<i>iê</i>	piéd.	<i>oua</i>	fouailler.
<i>io</i>	fiôle.	<i>ouè</i>	fouct.
<i>aye</i>	paye.	<i>oui</i>	cui.
<i>iou</i>	chiourme.	<i>uè</i>	équestre.
<i>ieu</i>	diéu.	<i>uê</i>	Josué.
<i>iu</i>	Caïus.	<i>ui</i>	lui.

NASALES.

<i>ian</i>	viande.	<i>ouan</i>	chouan.
<i>ien</i>	viens.	<i>ouin</i>	marsouin.
<i>ion</i>	avons.	<i>uin</i>	juin.
<i>oin</i>	soin.		

D'où il y a vingt-trois diphthongues, seize orales et sept nasales.

67°. Les mots *râteau*, *râtelier*, ne se prononcent pas d'un seul jet, en une seule émission de voix; comme le mot *rat*: jusqu'à l'émission totale du mot, on a besoin d'en prononcer certaines parties l'une après l'autre; chacune de ces parties prend le nom de SYLLABE.

68°. *Syllabe* dérive du grec (*sullambanô*), mot qui signifie *prendre ensemble, comprendre*; parce qu'en effet, pour former une syllabe, on prend généralement en une seule impulsion de voix un son, soit inarticulé, soit articulé, comme dans *a-ni-mal*.

69°. La *syllabe* est donc un son simple ou composé, articulé ou inarticulé, prononcé en une seule émission de voix: *a, oui, ami, mari, pluie*, etc.

70°. Un mot est un tout syllabique devenu par convention (51) le signe d'une idée (*).

71°. Les mots d'une seule syllabe, comme *a, sa, as*, etc., s'appellent MONOSYLLABES; ceux de deux syllabes, comme *ami, salon, spasme*, etc., DISSYLLABES, et ceux de trois syllabes, comme *amitié, spatule*, etc., TRISSYLLABES.

(*) Cette définition du mot me paraît être la meilleure, parce que les finales des mots, comme *savantasse, globule, je parlai*, etc., sont aussi des signes conventionnels d'idées; il en est de même des particules initiales, comme dans *indocile, proconsul, imperméable*, etc.

72°. Généralement les mots de plusieurs syllabes prennent le nom de POLYSYLLABES, comme *amical*, *inimitié*, *ordinairement*, *irrégularité*, *incommensurabilité*.

73°. *Oa*, *oui*, *ui*, *ouè*, etc., sont diphthongues dans *joaillier*, *oui*, *lui*, *fouet*, et dissyllabes dans *croasser*, *l'ouïe*, *ruine*, *il jouait*.

Cette distinction est surtout nécessaire en poésie.

74°. Du mot *bon* dérivent les mots *bonté*, *bonifier*, *bonnement*, etc. Considéré sous ce rapport, *bon* est appelé MOT PRIMITIF OU RADICAL, et *bonté*, *bonifier*, etc., MOTS DÉRIVÉS.

Un mot *primitif* ou *radical* est donc celui qui sert de base à la dérivation d'autres mots, dont il est, pour ainsi dire, la souche, la *racine*; d'où son nom de *radical*.

Un mot *dérivé* est celui qui en a un autre pour racine.

75°. Des mots *bon* et *jour* on a composé *bonjour* en un seul mot, et du même adjectif et d'autres substantifs se composent *bon-homme*, *bon-mot*, expressions formées de deux mots; sous ce point de vue, *bon* est un MOT SIMPLE, et *bonjour*, *bon-mot*, des MOTS COMPOSÉS.

On donne aussi le nom de *composés* à certains mots modifiés par une particule initiale: *indocile*, *imberbe*, *contravention*, *proconsul*, etc.

76°. Un mot primitif, ses dérivés et ses composés, forment une FAMILLE DE MOTS.

Voici le tableau de la famille de GRAND :

GRAND	}	grande..... grandement.	{	
		grandeur.		
		grandir.....agrandir		ragrandir.
				agrandissement.
		grandiose.		
		grand'mère.		
		grand-maître.		

On voit entre ces mots un rapport *idéologique* ou de sens, et un rapport *graphique* ou de forme ; on y remarque un certain caractère de *filiation* ou de *parenté* ; d'où le nom de famille sous lequel on les comprend (1).

77°. On appelle MOTS ANALOGUES des mots qui ont entre eux un certain rapport de ressemblance, comme, par exemple, *mentir*, *sentir*, *vendre*, *rendre*, etc.

78°. Il y a des MOTS AUGMENTATIFS, comme *bécasse*, *muraille* ; des DIMINUTIFS, comme *monticule*, *flottille* ; des DÉPRÉCIATIFS, comme *paperasse*, *savantasse*, *valetaille*, etc. ; des NÉGATIFS, comme *indocile* (2).

79°. Un MOT TECHNIQUE est un mot tout particulier à un art, à une science.

81°. L'art qui nous enseigne à écrire correctement les mots d'une langue, considérés, soit isolément, comme

(1) Il y a des familles de mots très-étendues : celle qui a pour *chef* ou pour *radical* la lettre T, signe du bruit, du frappement, du contact, est composée de cent-soixante individus.

(2) Ce sont les particules, soit *initiales*, soit *finales*, qui ajoutent à un mot primitif ces différentes idées accessoires.

les présente le dictionnaire, soit relativement, comme l'indique la grammaire, est l'ORTHOGRAPHE, qui, sous ce point de vue, serait mieux appelée ORTHOGRAPHIE (1).

81°. Dans cette phrase : *les enfents plœuraient*, il y a trois fautes d'orthographe ; mais elles ne sont point contre la grammaire, puisqu'il n'y a aucune règle grammaticale qui en indique la correction.

Il existe donc deux sortes d'orthographe : l'une qui est celle des mots, tels qu'ils sont dans le dictionnaire, et qu'on appelle communément *orthographe d'usage* ; l'autre que font connaître certaines règles de grammaire, et que, par cette raison, on appelle *orthographe de principes*.

Comme il est aujourd'hui reconnu que la première de ces deux orthographe n'est pas plus arbitraire que la seconde, qu'elle est fondée sur des principes incontestables, il vaut mieux l'appeler ORTHOGRAPHE ABSOLUE, parce que c'est la manière d'écrire le mot *absolument*, c'est-à-dire, *seul, isolé*, tel qu'il est dans le dictionnaire ;

(1) Ce mot, qui est dans l'analogie de *géographie, typographie, etc.*, est usité dans un autre sens ; ce qui n'empêche pas cependant de l'employer dans celui que nous proposons : alors *orthographie* se dirait de l'art orthographique, et *orthographe*, de la manière dont un mot est écrit. Au reste, c'est un mot que je hasarde, et dont je soumetts l'emploi aux grammairiens. On dirait alors : d'après telle ou telle règle de l'*orthographie*, on doit écrire ainsi tel ou tel mot.

d'où la seconde prend naturellement le nom d'ORTHOGRAPHE RELATIVE, puisque c'est la manière d'écrire les mots selon la *relation* ou le rapport qu'ils ont dans le discours, abstraction faite de la forme qui leur est propre.

82°. Les signes que l'on met sur les voyelles, prennent le nom d'ACCENTS; ce sont l'*accent grave* (`), l'*accent aigu* (´), l'*accent circonflexe* (^), le tréma (¨). Celui-ci, comme dans *Saül*, *Moïse*, *ciguë*, fait prononcer séparément deux voyelles qui, sans lui, se prononceraient ensemble, comme dans *Saule*, *Moïsi*, *Figue*.

83°. Au lieu de dire, il *me* aime, on dit, il *m'* aime; on fait élision de l'*e* muet, qu'on remplace par un signe nommé APOSTROPHE.

L'*apostrophe* marque l'élision ou la suppression d'une voyelle finale.

84°. Le TRAIT D'UNION (-) est un petit trait horizontal qu'on met entre plusieurs mots qui doivent n'en former qu'un par le sens : *garde-manger*, *tête-à-tête*, etc. On s'en sert aussi dans d'autres cas, comme nous l'indiquerons plus tard.

85°. Les accents, le tréma, l'apostrophe, le trait d'union, sont des signes orthographiques; quand on en néglige l'emploi, on sait mal l'orthographe (1).

(1) Dans une des leçons subséquentes nous enseignerons l'emploi de chacun de ces signes.

RÉSUMÉ.

Le langage est la manifestation de la pensée ; il y en a de trois sortes : les *gestes*, la *parole* et l'*écriture*.

Les mots et les manières de parler d'une nation en composent la *langue*, qui, considérée relativement aux expressions qui lui sont propres, prend le nom d'*idiome*, et ces expressions sont des *idiotismes*.

Une *langue morte* n'est plus généralement parlée ; une *langue vivante* est celle d'une nation existante, dont elle est la *langue maternelle*.

Les langues sont ou *mères* ou *dérivées*, et la plus ancienne des langues mères est la *langue primitive*, dont l'origine est divine, et dont le temps a effacé les traces.

Les premiers mots inventés par les hommes, furent *imitatifs* ; on les appelle *onomatopées* dans le langage parlé, et *hiéroglyphes* dans le langage écrit.

A ces mots succédèrent bientôt des noms et des signes conventionnels, et, pour la plupart, arbitraires.

Un *son* ou une *voix* est une émission d'air vocal sonore. Si le son est modifié par le contact de quelques-uns des organes mobiles de la parole, il est *articulé* ; et, s'il est simple, il est *inarticulé*.

L'*articulation* est cette modification du son.

Les *sons* et les *articulations* sont les *éléments de la parole*.

Nous avons treize sons inarticulés, représentés par *a, é, è, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un, e.*

Les sons, selon leur durée, sont divisés en *brefs* et en *longs*, ou en *aigus* et en *graves*.

L'*e* est grave ou ouvert dans *fête*, aigu ou fermé dans *fêtu*, moyen dans *fer*, et muet ou nul dans *fesons*, *j'eus*.

An, in, on, un, représentent des *sons nasals*, c'est-à-dire, qui se prononcent du *nez*.

Les signes destinés à représenter les *voix*, s'appellent *voyelles*, et ceux des articulations, *consonnes*, c'est-à-dire, ne *sonnant* qu'*avec* les voyelles.

Les *voyelles* et les *consonnes* sont les *éléments des mots écrits*.

Il y a dix-neuf articulations simples, représentées par les consonnes suivantes : *b, p, v, f, m; d, t, z, s; l, ill, r, n, gn; j, ch; g, c, h.*

La lettre *h* est dite aspirée dans la *hache*, et muette dans l'*harmonie*; *gn* et *ill* sont l'*n* et l'*l* mouillées.

Les articulations sont *faibles* ou *fortes*, et, selon les organes qui agissent dans l'émission de l'air vocal, elles se divisent en *labiales* et en *linguales*, celles-ci en *dentales*, en *palatales* et en *gutturales*.

On appelle *identiques* les voyelles et les consonnes qui peignent le même son, comme *è, ai, ei, é, e*, pour le son *è*; *s, c, sc, x, ç, t, ss*, pour l'articulation.

L'*alphabet* est l'assemblage des voyelles et des consonnes.

L'alphabet ordinaire, qui a 25 lettres, est à la fois incomplet et surabondant ; le véritable devrait être composé de 52 signes ou lettres.

Les articulations doubles, triples, sont représentées par deux, trois consonnes, à l'exception de *cs*, *gz*, qu'on peint par *œ*.

Une *diphthongue* est la réunion de deux sons distincts en une seule émission de voix.

Une ou plusieurs lettres prononcées en une seule émission de voix, forment une *syllabe*.

Un *mot* est un tout *syllabique* devenu par convention le signe d'une idée.

Les *monosyllabes* sont des mots d'une syllabe ; les *disyllabes* en ont deux ; les *trissyllabes*, trois. Un mot de plusieurs syllabes prend généralement le nom de *polysyllabe*.

Les mots sont *primitifs* ou *dérivés*, *simples* ou *composés*.

Un mot primitif, ses dérivés et ses composés, forment une *famille de mots*.

Les mots qui ont entre eux quelque rapport de ressemblance, sont dits *analogues*.

Certaines particules finales ou initiales servent à composer des mots *augmentatifs*, des *diminutifs*, des *dépréciatifs*, des *négatifs*, etc.

L'orthographe , ou plutôt l'*orthographie* , nous enseigne à écrire correctement les mots, soit isolés, soit construits ; d'où deux sortes d'orthographe : l'*orthographe absolue* et l'*orthographe relative*. Toutes deux sont fondées sur des principes incontestables.

Les signes orthographiques sont les accents, le tréma, l'apostrophe et le trait d'union.



 EXERCICE.

1. Qu'entend-on par *langage* ? [23.]
2. De combien de manières peut-on communiquer ses pensées ? [24.]
3. Qu'est-ce que la *parole* ? [25.] Est-elle d'invention humaine ?
4. Qu'est-ce qu'une *langue* ? [26.]
5. Quelle différence y a-t-il entre une *langue* et un *idiome* ? [27.]
Qu'appelle-t-on *idiotisme* ? [27.]
6. Qu'est-ce qu'une *langue morte* ? [28.]
7. Qu'est-ce qu'une *langue vivante* ? [28.]
8. Qu'est-ce qu'une *langue maternelle* ? [28.]
9. Quelle différence y a-t-il entre une *langue mère* et une *langue dérivée* ? (28.)
10. Qu'est-ce que la *langue primitive* ? [28.]
11. Qu'entend-on par des *onomatopées* ? [29.]
12. Qu'est-ce que les *hiéroglyphes* ? [30.]
13. Comment l'écriture hiéroglyphique s'altéra-t-elle ? [31.]
14. Qu'est-ce qu'un *son* ou une *voix* ? [32.]
15. Qu'entend-on par *articulation* ? [35.]
16. Quand un son est-il *articulé* ou *inarticulé* ? [34.]
17. Quels sont les éléments des mots parlés ? [35.]
18. Combien avons-nous de sons inarticulés ou simples ? [36.]
19. Chaque son simple est-il représenté par un signe simple ? [36.]
20. Comment divise-t-on les sons relativement à leur durée ? [37.]
21. Combien y a-t-il de sortes d'*e* ? [38.]

22. Quels sont les *sous nasals* ? [39.]
23. Qu'est-ce que les *voyelles* ? [40.]
24. Quelle lettre représente l'y ? [40.]
25. Qu'entend-on par *voyelles identiques* ? [41.]
26. Combien y a-t-il d'*articulations simples* ? [42.]
27. Que veut dire *aspiré* dans *h aspiré* ? [42.]
28. Quelles sont les *articulations dites mouillées* ? [43.]
29. Quelles sont les *articulations labiales* ? [44.]
30. Qu'appelle-t-on *articulations linguales* ? [45.]
31. Quelles sont les *articulations dentales* ? [46.]
32. Quelles sont les *articulations palatales* ? [47.]
33. Quelles sont les *articulations gutturales* ? [48.]
34. Qu'entend-on par la *touche faible* ou la *touche forte* d'une articulation ? [49.]
35. Qu'est-ce que la *consonne* ? [50.]
36. Pourquoi la *consonne* est-elle ainsi nommée ? [50.]
37. Les dix-neuf articulations sont-elles représentées par dix-neuf signes distincts ? [51.]
38. Comment se prononcent les consonnes, et de quel genre sont-elles ? [55.]
39. Qu'entend-on par *consonnes identiques* ? [54.]
40. Qu'est-ce que l'*alphabet* ? [55.]
41. Combien de lettres y a-t-il dans l'alphabet ordinaire, et combien devrait-il en comprendre ? [56, 57.]
42. Qu'appelle-t-on *lettres* ? [58.]
43. Quels sont les éléments de langage soit parlé soit écrit ? [59.]
44. Qu'est-ce qu'une lettre *majuscule* ? [60.]
45. Qu'est-ce qu'une lettre *minuscule* ? [60.]
46. Qu'y a-t-il à observer sur la lettre *h* ? [61.]

47. Comment représente-t-on les *articulations doubles, triples*? [62.]
48. Quel est le signe simple qui représente une double articulation? [63, 64.]
49. Qu'est-ce qu'une *diphthongue*? [65.]
50. Combien y a-t-il de diphthongues? [66.]
51. Qu'est-ce qu'une *syllabe*? [67, 68, 69.]
52. Qu'est-ce qu'un *mot*? [70.]
53. Comment se divisent les mots, relativement au nombre de leurs syllabes? [71, 72.]
54. Quelle différence y a-t-il entre la *diphthongue* et le *dissyllabe*? [73.]
55. Qu'est-ce qu'un *mot primitif* ou *radical*? [74.]
56. Qu'est-ce qu'un *mot dérivé*? [74.]
57. Qu'est-ce qu'un *mot simple*? [75.]
58. Qu'est-ce qu'un *mot composé*? [75.]
59. Qu'entend-on par une famille de mots? [76.]
60. Que remarque-t-on dans les mots de la même famille? [76.]
61. Qu'entendez-vous par des *mots analogues*? [77.]
62. Quelles idées accessoires ajoutent aux mots suivants les particules finales : *muraille, flotille, valetaille*, etc. [78.]
63. Qu'est-ce qu'un mot *technique*? [79.]
64. Quel art nous enseigne l'*orthographe* des mots? (80.)
65. Qu'est-ce que l'*orthographe* d'un mot? [80.]
66. Si *orthographie* était adoptée, quelle différence y aurait-il entre ce mot et *orthographe*? (80.)
67. Qu'est-ce que l'*orthographe absolue*? (81.)
68. Qu'est-ce que l'*orthographe relative*? (81.)

69. Quel nom donne-t-on aux signes que l'on met sur les voyelles ? (82.)
70. Quel est l'usage du *tréma* ? [82.]
71. Qu'est-ce que l'*apostrophe* ? (83.)
72. Qu'est-ce que le *trait-d'union* ? (84.)
73. Qu'entend-on ordinairement par *signes orthographiques* ? (85)

A. BONIFACE.

TROISIÈME PARTIE.

DIDACTIQUE

ou

THÉORIE DE L'ENSEIGNEMENT.

J'ai promis des développemens sur la méthode essentiellement logique dont on a vu les bases dans le N°. précédent; fidèle à ma promesse, je commence à l'acquiescer dans ce deuxième discours. Chacun a sans doute reconnu que les tableaux de la page 44 et des suivantes, renferment les principes générateurs de toutes les connaissances grammaticales; chacun sentira dès-lors qu'il convient de débiter ici par bien déterminer l'usage de ces tableaux. L'élève doit d'abord étudier le principe 1 (1^e colonne); quand il s'en est pénétré, on lui demande si, d'après ce principe, le mot *homme* (2^e colonne, exemple 1) est substantif; s'il répond NON, on lui prouve, par l'application du syllogisme 1 (5^e colonne), qu'il est dans l'erreur; s'il répond OUI, on l'invite à démontrer cette vérité. Alors il peut arriver trois choses: ou il se tait, ou il fait un faux raisonnement, ou il raisonne juste; dans le premier cas, on applique le même syllogisme 1, et l'on ajoute que c'est là

la démonstration qu'on lui demandait ; dans le deuxième cas, on procède encore à l'application du syllogisme 1, parce qu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour lui dessiller les yeux ; enfin, dans le troisième cas, on lui fait voir que son raisonnement n'est autre chose que l'image imparfaite de l'inévitable syllogisme 1 ; car tous les raisonnemens possibles, dès qu'ils sont justes, peuvent être ramenés à ce genre énergique d'argumentation.

Sans doute une démonstration si évidente a dû porter la lumière dans l'esprit de l'élève ; mais cette lumière s'affaiblirait bientôt, si l'on ne s'empressait de l'entretenir par de nouvelles et de nombreuses applications. Le métaphysicien, qui sait comment l'esprit procède pour acquérir des connaissances, et comment ces connaissances peuvent devenir certaines et durables, est convaincu de la double vérité qui vient d'être exprimée ; tous nos lecteurs en seront convaincus avec lui, s'ils se rappellent que la *meilleure des théories a besoin du secours de la pratique*. Il faut donc *pratiquer* le syllogisme 1 ; voici (page suivante) une liste de substantifs sur lesquels il doit être reproduit par l'élève (1).

(1) C'est pour économiser le temps toujours précieux des instituteurs, que j'ai donné la liste de la page suivante ; car ils ne doivent pas l'employer à feuilleter les dictionnaires, pour trouver des matériaux dont peut avoir besoin une méthode qui leur est présentée. Il est à regretter que la plupart des auteurs d'ouvrages classiques aient perdu de vue cette importante considération.

LISTE
des Substantifs auxquels il
faut appliquer le Syllo-
gisme.

APPLICATION
DU SYLLOGISME.

<i>Abbaye.</i>	L'élève dit : Tout mot auquel on peut attribuer une qualité ou un défaut, s'appelle <i>substantif</i> .
<i>Abondance.</i>	
<i>Abricot.</i>	<i>OR,</i> Je puis attribuer une qualité au mot <i>abbaye</i> : je puis dire : une <i>belle</i> <i>abbaye</i> .
<i>Académic.</i>	
<i>Accident.</i>	<i>DONC,</i> <i>Abbaye</i> est nécessairement un subs- tantif (1).
<i>Action.</i>	
<i>Agrafe.</i>	
<i>Aiguille.</i>	L'élève doit renouveler cette appli- cation sur les quatorze autres subs- tantifs ci-contre. L'impression est en- suite devenue assez forte pour qu'on puisse lui permettre de ne plus faire son syllogisme que mentalement, et de se borner à dire dans l'exemple en prose qui suit : <i>feu</i> est un subs- tantif, <i>astres</i> est un substantif, etc. ; aussitôt qu'il commet une erreur, il doit la réparer lui même, en appli- quant verbalement le syllogisme.
<i>Aliment.</i>	
<i>Amabilité.</i>	
<i>Ambition.</i>	
<i>Amusement.</i>	
<i>Analyse.</i>	
<i>Anecdote.</i>	
<i>Apparence.</i>	

(1) Je répète ici le syllogisme 1, que l'on a vu page 45, parce que je sais combien il est ennuyeux de recourir à un autre volume pour établir des comparaisons.

DU FEU.

Voyez-vous ce *feu* qui paraît allumé dans les *astres* et qui répand partout sa *lumière* ! voyez-vous cette *flamme* que certaines *montagnes* vomissent, et que la *terre* nourrit de *soufre* dans ses *entrailles* ! Ce même *feu* demeure paisiblement caché dans les *veines* des *cailloux*, et il y attend à éclater, jusqu'à ce que le *choc* d'un autre *corps* l'excite pour ébranler les *villes* et les *montagnes*. »

FÉNÉLON.

Nota. La manière de procéder à l'égard des autres parties du discours, est la même que pour le substantif ; il suffit donc de réunir ici les matériaux sur lesquels les applications doivent avoir lieu ; voici ces matériaux :

ADJECTIFS

auxquels il faut appliquer verbalement le syllogisme 2.

Affable, agréable, charitable, profitable, vraisemblable, efficace, vorace, populaire, précaire, friande, intelligente, urgente, étonnante, sévère, capiteux, chanceux, creux, épineux, généreux, ruineux, respectueux, sérieux, vaporeux, volumineux.

ADJECTIFS

auxquels il faut appliquer mentalement le même syllogisme.

Vois-tu comme le flot paisible
 Sur le rivage vient mourir ;
 Vois-tu le volage Zéphyr
 Rider, d'une haleine insensible,
 L'onde qu'il aime à parcourir !
 Montons sur la barque légère
 Que ma main guide sans efforts ;
 Et, de ce golfe solitaire,
 Rasons timidement les bords.

DE LAMARTINE.

ARTICLES

auxquels il faut appliquer le syllogisme 5.

L'HIVER.

« Non , ce n'est point sous *les climats tempérés de la belle et riante Ausonie que le poète doit chercher ses modèles , lorsqu'il veut peindre et les sombres hivers , et ces glaces suspendues en longs cristaux , semblables aux stalactites de la grotte d'Antiparos , ces cônes et ces pointes inégales qui surchargent les branches dépourvues de leur verte chevelure. »*

CHARLES POCENS.

PRONONS

auxquels l'élève doit appliquer, d'abord verbalement et ensuite mentalement, le syllogisme 4.

Un vieux singe malin étant mort, son ombre descendit dans la sombre demeure de Pluton, où elle demanda à retourner parmi les vivants. Pluton voulait la renvoyer dans le corps d'un âne pesant et stupide, pour lui ôter sa souplesse, sa vivacité et sa malice ; mais elle fit tant de tours plaisans et badins, que l'inflexible roi des enfers ne put s'empêcher de rire, et lui laissa le choix d'une condition. Elle demanda à entrer dans le corps d'un perroquet. « Au moins, disait-elle, je conserverai par-là quelque ressemblance avec les hommes, que j'ai long-temps imités. Etant singe, je faisais des gestes comme eux ; et, étant perroquet, je parlerai avec eux dans les plus agréables conversations. »

Pour que l'élève applique plus facilement le syllogisme 4, on peut l'exercer d'abord à décomposer tous les pronoms de l'exemple précédent, comme ils le sont ci-dessous.

Un vieux singe malin étant mort, son ombre descendit dans la sombre demeure de Pluton, où cette ombre demanda à retourner parmi les vivants. Pluton voulait renvoyer cette ombre dans le corps d'un âne pesant et stupide, pour ôter à cette ombre sa souplesse, sa viva-

cité et sa malice ; mais cette *ombre* fit tant de tours plaisans et badins, que l'inflexible roi des enfers ne put s'empêcher de rire, et laissa à l'*ombre* le choix d'une condition. Cette *ombre* demande à entrer dans le corps d'un perroquet. « Au moins, disait l'*ombre*, moi, *ombre*, conserverai par-là quelque ressemblance avec les hommes, lesquels *hommes*, moi, *ombre*, ai long-temps imités. Etant singe, moi, *ombre*, faisais des gestes comme les *hommes*, et, étant perroquet, moi, *ombre*, parlerai avec les *hommes* dans les plus agréables conversations.

VERBES

auxquels l'élève doit appliquer, verbalement et ensuite mentalement le syllogisme 5.

Est-ce toi qui as donné la force au cheval, qui as revêtu son cou du tonnerre ? Le feras-tu bondir comme la sauterelle ? Son fier hennissement répand la terreur ; il creuse du pied la terre ; il s'élançe avec orgueil ; il court au-devant des armes. Intrépide, il se rit de la peur ; il affronte le glaive. Sur lui, le bruit du carquois retentit, la flamme de la lance et du javelot étincelle ; il bouillonne, il frémit, il dévore la terre. A-t-il entendu la trompette ? c'est elle ; il dit : allons, et de loin il respire le combat, la voix tonnante des chefs et le fracas des armes.

PARTICIPES

auxquels il faut appliquer verbalement et ensuite mentalement le syllogisme 6.

Quoi de plus intolérable que ces éternels disputeurs qui s'arment des faits qu'ils ont *niés*, des raisonnemens qu'ils ont *combattus*, des objections qu'on leur a *faites*, pour attaquer leurs propres assertions dans la bouche d'autrui !

BOISTE.

INVARIABLES

Opprobre à tout guerrier *dans* la vigueur de l'âge,
 Qui s'enfuit *comme* un lâche *en* spectacle au vainqueur ;
 Tandis que ce vieillard prodigue avec courage
 Un reste *de* vieux sang qui réchauffait son cœur !

 Survivre à sa victoire , *ó* douce *et* noble vie !
 Mourir victorieux , *ó* mort digne *d'*envie !
 Il rentre *sans* blessure , *et non pas sans* lauriers ,
 L'heureux vengeur *de* nos dieux domestiques.

CASIMIR DELAYIGNE.

Oui , je la vois , cette France immortelle ,
 Un casque au front , des palmes *dans* la main.
 Elle a paru : le colosse romain
En frémissant est tombé *devant* elle ;
 Le monde est plein *de* ses travaux guerriers ;
 Il la contemple *et* l'honore *en* silence ;
Et , saisissant le théorbe *et* la lance ,
 Elle est *partout* où croissent les lauriers.

GUIRAUD.

(*La suite des développemens au numéro prochain.*)

QUATRIÈME PARTIE.

CRITIQUE GRAMMATICALE.

A M. le Rédacteur du Journal Grammatical;

MONSIEUR ,

Interprète de plusieurs de mes élèves , qu'il me soit permis de vous remercier, en leurs noms, du plaisir que leur a causé le premier N°. de votre journal. Depuis l'introduction jusqu'à la *critique grammaticale*, ils ont tout lu , tout analysé ; et ils pensent ne pouvoir mieux vous exprimer leur reconnaissance et leur satisfaction qu'en vous priant de les comprendre au nombre de vos abonnés.

Quant à moi , Monsieur , je ne suis point étonné du succès qu'obtient la publication de votre Journal : j'ai eu tant d'occasions d'apprécier votre mérite et votre zèle , que j'avais prévu l'accueil que l'on fait à votre

utile entreprise. Vous aurez bien mérité, espérez-le , du littérateur, du père de famille , du professeur et des jeunes gens, qui veulent

Qu'en leurs écrits, la langue révérée,
Dans leurs plus grands excès, leur soit toujours sacrée.

Puisque vous avez bien voulu m'engager à vous communiquer mes observations sur la langue française, je me rends aujourd'hui même à vos désirs. Ce sera un véritable honneur pour moi que de voir mon nom associé à ceux de nos plus habiles grammairiens qui enrichiront votre feuille de leurs lumineuses dissertations, tels que les Lemare, les Perrier, les Darjou, les Boniface, les Bescher, etc. Peut-être sera-ce une ombre au tableau; je ferai, du moins, ce qui dépendra de moi pour qu'elle ne soit pas trop obscure.

Vous m'avez chargé de la correction motivée du prospectus que votre *Franc-parleur* a livré à la critique de vos jeunes abonnés : je vous envoie mon petit travail. Je suis vraiment fâché que l'éditeur de l'*Abeille des Demoiselles* n'ait pas consulté son père pour la rédaction de cette annonce dont le style est si incorrect ! M. Letellier, dont j'apprécie les talents, lui aurait fait remarquer, bien mieux que moi, les fautes de français que l'éditeur a commises, ou qu'il a laissé commettre ; car je ne pense pas qu'il soit l'auteur de ce Prospectus. Cependant,

On peut être honnête homme et parler mal sa langue,

et M. Letellier fils peut avoir de grandes connaissances sans être grammairien. Pour prouver à ce dernier que mon but, en motivant la critique du *Franc-parleur*, est de prendre seulement la défense de la langue française pour l'utilité des étudiants, j'engage ici nos jeunes lectrices à s'abonner à l'*Abeille*, journal qui promet d'être intéressant et instructif; je me tiendrais moi-même pour honoré, si l'éditeur voulait y insérer quelques productions littéraires de mes élèves.

Afin d'éviter des répétitions, je prie vos lecteurs d'avoir sous leurs yeux la page 52 de votre premier Numéro; Je commence :

Dans la première phrase je trouve quatre fautes :

1°. *L'on a fait* : la lettre euphonique *l* ne se met avant *on* que pour la douceur de la prononciation. Il serait ridicule, dit la Grammaire des grammaires, de commencer une phrase, et même un alinéa, par *l'on*.

2°. et 5°. Le verbe *paraître* y est employé deux fois, et orthographié par un *o* : ce qui me paraît être une faute contre la raison, le goût et la prononciation. D'ailleurs, l'Académie française, fesant droit sans doute aux observations lumineuses de plusieurs grammairiens, a sanctionné l'orthographe dite de Voltaire.

4°. *Remplir un but*, est une locution vicieuse. On dit au figuré : *remplir ses devoirs, sa promesse, son temps, sa destinée*, etc. L'emploi du verbe *remplir* est ici consacré et motivé, et il ne l'est pas dans *remplir un but*. Un

but, c'est le point où l'on vise : on le voit , on y tend , on se le propose ; on y atteint, ou on le manque ; on le passe , ou l'on s'y arrête ; mais on ne le *remplit pas*. *Remplir un but* , est donc une mauvaise alliance de mots. Il fallait dire : *mais aucun (journal) ne nous paraît avoir atteint le but que nous nous proposons.*

Dans la deuxième phrase , le *Franc-parleur* a souligné le mot *désir*. J'avoue que je n'en vois pas le motif. S'il a voulu condamner l'accent aigu , à l'exemple de quelques grammairiens , et des acteurs en général, qui s'obstinent à prononcer *le désir* , il est dans l'erreur : il faut écrire *désir* , *désirer* ; l'étymologie et l'euphonie même exigent cette orthographe.

Quant à cette locution : *jeunesse des deux sexes* , elle renferme , suivant moi , un pléonasmé condamnable.

Le mot *jeunesse* est pris ici figurément pour ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse , et il signifie les deux individus des deux sexes en général.

L'indulgence fait grâce aux torts de la jeunesse.

DE BIÈVRE.

Dirait-on : la *vieillesse des deux sexes* ? J'aurais mieux aimé qu'on eût dit : *les jeunes gens ou les élèves de l'un et de l'autre sexe.*

Dans la troisième phrase , c'est *instruction ou enseignement* qu'il faut , au lieu de *éducation* : car c'est dans l'enseignement que M. Letellier , père , est avantageu-

sement connu, et non dans l'éducation, qui est l'art de former à-la-fois le corps, l'esprit et les mœurs. La proposition conjonctive qui suit, et qui commence par *dont*, est d'une construction forcée et presque inintelligible; et je remarque, peu après, cette locution bizarre : *être un sûr garant aux mères qu'on n'admettra pas*, etc. Pourquoi n'avoir pas dit simplement : *le nom de M. L. sera, pour les mères, le garant le plus sûr de la moralité de notre journal.*

Dans la quatrième phrase, je lis : *cette feuille, purement littéraire, ne renfermera que des morceaux historiques*, etc. Qu'est-ce que des morceaux historiques? Sont-ce des morceaux d'histoire, ou des morceaux qui ne sont pas fabuleux? Qu'on ne s'y trompe pas, la critique que je fais n'est pas aussi minutieuse qu'elle le paraît au premier coup-d'œil. *Morceau* peut se dire d'une partie d'un ouvrage d'esprit ou d'art, et même d'un ouvrage entier : *Un morceau de sculpture, d'architecture, de musique, d'histoire*, etc. ; mais rendrait-on la même idée en disant : *un morceau sculpté, un morceau poétique*? Je crois qu'il aurait fallu mettre : *des extraits d'histoire, ou des fragments historiques.*

Et puis, que signifie *renfermer l'insertion*? Le mot *insertion* n'exprime-t-il pas l'action d'insérer, de faire entrer, de faire renfermer, en un mot? *renfermer l'insertion* est donc un pléonasme.

Poursuivons : il faut nécessairement répéter, dans la cinquième phrase, l'article *les* devant les mots *belles ac-*

tions et progrès; et ensuite, pourquoi *belles actions*? Les pensions de demoiselles renferment-elles de petites Sémiramis, de petites Jeanne-d'Arc? Ce sont de bonnes actions qu'il faut mettre sous les yeux de nos jeunes filles, et non des actions d'éclat. Elles sont françaises et non spartiates; il faut en faire de bonnes femmes, et non des femmes *fortes*; d'aimables, de vertueuses compagnes, et non des héroïnes. L'éditeur de l'*Abeille* partage mon opinion, j'aime à le croire; son idée n'a pas été rendue.

Des progrès extraordinaires! Dans quoi? Ce ne sera sans doute pas dans la danse, dans la musique.

Belles actions et progrès de la part: Diriez-vous: j'ai lu les belles actions *de la part* de Zénobie?

De leur âge: de l'âge de qui? Ce n'est certainement pas de celui des personnes dont on accueillera les traits d'humanité; cependant c'est à ces personnes que leur semble se rapporter.

Dans la sixième phrase, le mot *séparément* est inutile. L'éditeur a trop de goût pour mêler à ses morceaux de littérature les articles du *Bureau des institutrices*. Que d'incorrections dans le style! Le verbe *désirer* se rencontre deux fois: *des*, quatre fois à peu de distance l'un de l'autre. Et puis, quelle cacophonie dans ces locutions: *dans des familles, ou dans des établissements publics*.

Je ne puis m'empêcher de faire observer que le mot

placer n'est pas bien choisi. Ce n'est pas à une institutrice, à une demoiselle bien élevée, que l'on demande si elle veut se placer, et encore moins si elle veut se placer dans un *établissement public* !

D'un pinceau délicat l'artifice agréable,
Du plus fâcheux objet fait un objet aimable.

Le but que se propose l'éditeur de l'*Abeille* est très-louable ; les institutrices l'apprécieront ; j'y applaudis moi-même de bon cœur ; je critique seulement des expressions qui contrastent, j'en suis certain, avec l'urbanité française de l'auteur du Prospectus.

Dans la septième phrase, la préposition *pour*, répétée deux fois, produit un mauvais effet. Ne pourrait-on pas mettre : *le prix de l'abonnement pour Paris est de 20 francs par an.*

Dans la huitième et dernière phrase, il faut répéter l'article *les* devant les mots *paquets, lettres, envois*. Dirait-on : les meubles, livres et tables doivent être vendus ? Enfin, l'adjectif *franc*, qui signifie libre, exempt, doit prendre la marque du pluriel, parce qu'il se rapporte aux substantifs *lettres, paquets, etc.* On doit dire et écrire : *des lettres franches de port, des paquets francs de port.*

Voilà une critique bien détaillée, bien minutieuse ; c'est faire passer chaque mot au tamis de la langue ; mais vos jeunes abonnés pourront en retirer quelque

profit , et c'est dans leur intérêt seul que j'ai entrepris la correction des passages attaqués.

Votre *Franc-parleur* critiquera peut-être les explications que je donne ; loin de craindre le *fouet grammatical* , dont il menace les infracteurs du code de la langue française , je le prie de ne pas me ménager ; car je dis avec Boileau :

Un sage ami , toujours rigoureux , inflexible ,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible ;
Il ne pardonne pas les endroits négligés ,
Il renvoie en leur lieu des mots mal arrangés ;
Il sait en réprimer l'ambitieuse emphase :
Ici , le sens le choque , et plus loin , c'est la phrase :
Votre construction semble un peu s'obscurcir ,
Ce terme est équivoque , il le faut éclaircir :
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

Je vous salue affectueusement.

D. LÉVI.

*A MM. les Rédacteurs du Journal grammatical
et didactique de la langue française.*

MESSIEURS ,

Nos anciens grammairiens ont dit : la grammaire est un *art* !

Nos grammairiens modernes crient à l'erreur , et soutiennent qu'elle est une *science* !

Moi , Messieurs , je soutiens qu'elle est un *art* , je soutiens qu'elle est une *science* ; mais je soutiens qu'elle est encore *autre chose* que personne n'a dit , et que je dirai dans votre estimable journal , si vous voulez bien me permettre d'y développer et d'y prouver ma triple assertion.

Un mot de réponse , Messieurs , et j'aurai l'honneur de vous adresser ce que j'ai écrit sur ce sujet.

Je suis , etc.

POMPÉE.

RÉPONSE.

Le mérite bien connu de M. Pompée nous est un sûr garant de la justesse et de la profondeur de ses vues : nous avons donc l'honneur de lui annoncer que nous

recevrons sa dissertation avec plaisir , et que nous nous empresserons de l'insérer dans notre prochain numéro, en nous réservant toutefois la liberté de l'attaquer ensuite , si elle donne carrière à l'humeur belliqueuse de notre *Franc-parleur*.

MARLE aîné.



LE FRANC-PARLEUR.

Puisque je m'appelle *Franc-parleur*, je dois tout dire : pourquoi ne parlerais-je pas aussi de ces grossières fautes d'orthographe et de français, qui me font grincer les dents toutes les fois que mes yeux se reposent sur les affiches, les annonces, et même les tableaux de professeurs de langue française, qui tapissent les rues de Paris ? Il est vrai que moi, *don Quichotte de la Grammaire*, je mets ici ma lance en arrêt contre de bien faibles ennemis : j'aurais pu charger mon fidèle *Sancho* de les exterminer ; mais comment contenir mon humeur belliqueuse, à l'aspect d'un combat qui se serait livré sous mes yeux ?... Impossible !... En attendant de plus nobles adversaires, je commence par ceux-ci ; plus tard, comme l'a très-bien dit la malicieuse *Pandore* du 24 mars dernier, je me précipiterai sur les autres plaines de vent des romantiques ; aujourd'hui je me borne à percer de coups le tableau qui annonce le cours de langue du professeur M. *****

Voici ce tableau :

M.....

Professeur de Langue Française, autorisé par S. Exc.
Le Grand-Maitre de l'Université, au Palais-Royal,
Galerie de Pierres.

Tient classe tous les Jours, depuis 9 heures du matin
jusqu'à cinq du soir.

Les objets de l'Enseignement sont

L'écriture, les principes raisonnés des Langues française et Latine, la Rhétorique, les Elémens d'histoire et de Géographie L'Arithmétique la Geometrie, L'art de lever les Plans, l'Algèbre, la statique, L'hydrographie ou art de la Navigation, les Changes étrangers, la tenue de Livres en parties doubles

M^r M^{*****} se charge aussi de toute espèce de rédaction etc.

Classe du soir .

Elle tient depuis 7 heures jusqu'à 10 en faveur des jeunes gens qui se destinent au Commerce

M^r M^{****} prévient MM. les Etrangers qui desireraient se perfectionner dans notre langue, qu'il donne des Leçons particulières sur la construction française, la correction du style épistolaire, le choix des expressions convenables à la conversation soutenue et sur l'élégance de la prononciation sans aucune affectation. Il enseigne aussi à lire la Prose et la Poésie avec le ton qui convient au sujet

Il y a 39 fautes dans ce tableau ; je ne les ai pas soulignées , pour qu'il y ait plus de mérite à les découvrir ; j'engage les instituteurs , abonnés à ce journal , à nous en adresser , franchises de port , les corrections raisonnées qu'ils auront fait faire à leurs élèves ; la meilleure sera publiée dans le prochain numéro.

FRANC-PARLEUR.



IMPRIMERIE DE SÉTIER,
COUR DES FONTAINES, N° 7, A PARIS.

Cours méthodiques de Langue française, d'Histoire et de Géographie, pour les Jeunes Demoiselles, et Conférences instructives pour les Institutrices, par D. Lévi, Professeur de belles-lettres, et Membre de la Société grammaticale.

La méthode du professeur est connue et appréciée; de nombreux et d'honorables suffrages en attestent l'heureux succès. M. Lévi cherche à enrichir la *mémoire locale* par la *mémoire intellectuelle*; il habitue ses élèves à réfléchir, à raisonner: c'est dire qu'il a secoué le joug de la routine, l'ennemie de la véritable instruction.

En ouvrant ces *Cours méthodiques* et ces *Conférences*, il ne fait que se rendre aux sollicitations des mères de famille et des Institutrices qui l'honorent de leur confiance.

Conditions de la Souscription.

Il y aura deux séances par semaine pour les élèves.

Par mois,	20 fr.
Par séance,	5 fr.

Il n'y aura qu'une séance par semaine pour les Institutrices.

Par mois,	12 fr.
Par séance,	3 fr.

On souscrit à Paris :

Au Bureau du *Journal de la Langue française*, rue Coquillière, n° 38;

Chez le Professeur, rue de Tournon, n° 12.

Les Cours auront lieu au Faubourg Saint-Germain.

PRIX

DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris, 20 fr.

Pour les départements, 22.

Il paraît chaque mois un Numéro d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, Cour des Fontaines, n° 7, à Paris.